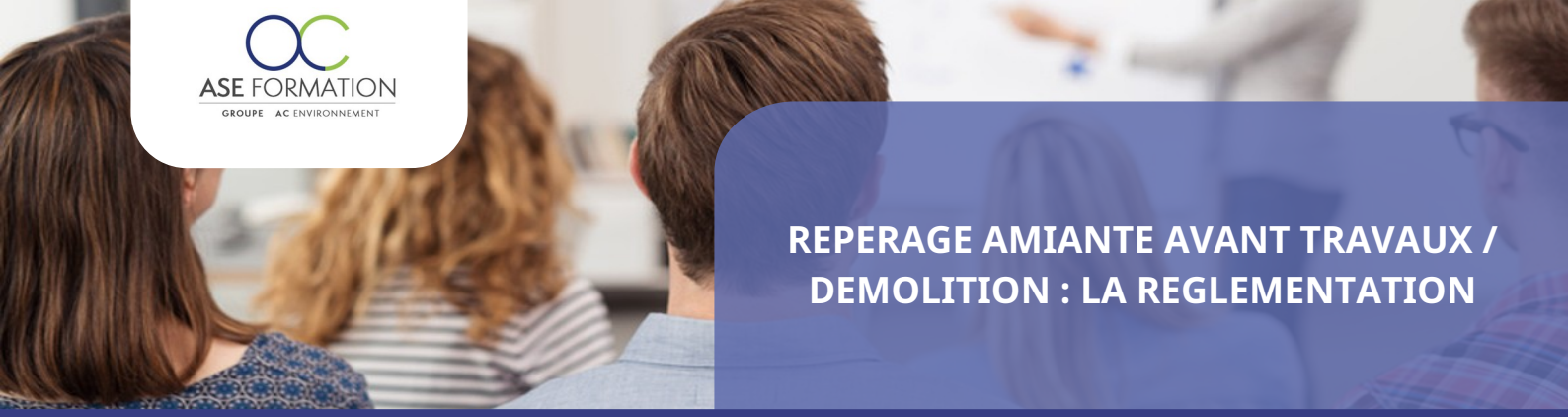

REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX / DEMOLITION : LA REGLEMENTATION

Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.

1 heure

TARIF PUBLIC
A partir de 65,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Différents tests de type QCM (Questions à choix multiples) durant le parcours permettant de s'auto-évaluer, Quiz (jeux dynamiques), exercices de type glisser / déposer ; texte à trou ; etc...

FORMALISATION
Attestation individuelle de fin de formation

PARTICIPANTS
Nombre maximum : illimité

PUBLIC

Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

PRÉREQUIS

Disposer d'un terminal type ordinateur ou tablette et d'une connexion internet

OBJECTIFS

Maîtriser la partie règlementaire du repérage amiante avant travaux / démolition

REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX / DEMOLITION : LA REGLEMENTATION

PROGRAMME

Maîtriser la partie règlementaire du repérage amiante avant démolition : Contexte réglementaire : Arrêtés du 12 décembre 2012, Liste C de l'Annexe 13-9 du Code de la Santé Publique; Norme NFX46-020 (Août 2017); Repérage avant travaux; Repérage avant Démolition; L'essentiel – Amiante avant travaux / démolition

FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning) - possibilité d'heures de tutorat avec nos formateurs (sur devis)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct),
Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité.
Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme.
Matériel nécessaire : disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46

SATISFACTION

Taux de satisfaction :
%
Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 2 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

Dernière modification le 08/12/2023 par FINIELS Emilie